

## La sauvegarde du patrimoine manchois

### Souscriptions publiques et mécénat

La mobilisation et l'implication de la population et des acteurs économiques dans les projets de sauvegarde permettent une appropriation de ce patrimoine par les habitants et facilitent sa mise en valeur historique ainsi que son animation culturelle.

L'existence ou la création d'une association de sauvegarde portée par des bénévoles motivés contribue à la mise en place de souscriptions populaires ou à la recherche de mécénat, permettant de conforter le plan de financement des maîtres d'ouvrages, en complément des aides publiques. Elle permet aussi de créer, autour du projet, une dynamique de mise en valeur et d'animation à long terme.

Voici quelques contacts pour mettre en œuvre une souscription publique ou rechercher du mécénat :

Organisme	Objectifs	Coordonnées
<b>La Fondation du patrimoine</b>	Créée par la loi en 1996, reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine a comme mission de participer à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine qu'il soit architectural, artisanal, environnemental ou concernant les savoir-faire et les métiers d'art. Elle apporte son aide grâce à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'attribution d'un label attribué à des bâtiments privés permettant de bénéficier d'une déduction fiscale,</li> <li>- la gestion d'opérations de souscription publique en partenariat avec les communes et les associations,</li> <li>- des accords avec de grandes entreprises pour développer le mécénat,</li> <li>- des opérations de produits-partage qui font de la consommation un acte solidaire.</li> </ul>	Délégation Basse-Normandie 90, rue Saint-Blaise BP 08 61001 Alençon cedex 02 33 29 95 36 <a href="mailto:bassenormandie@fondation-patrimoine.org">bassenormandie@fondation-patrimoine.org</a>  <a href="http://www.basse-normandie.fondation-patrimoine.org">www.basse-normandie.fondation-patrimoine.org</a>  <a href="http://www.fondation-patrimoine.org">www.fondation-patrimoine.org</a>
<b>La Sauvegarde de l'art français &amp; la Junior entreprise de l'École du Louvre</b>	La Sauvegarde de l'Art français, association créée en 1921 reconnue d'utilité publique mécène les communes rurales, essentiellement pour préserver le clos et le couvert de leurs églises et chapelles. En partenariat avec la Junior entreprise de l'École du Louvre, l'opération « Le plus grand musée de France » veut contribuer à faire connaître les œuvres d'art « oubliées », en appelant les Français à être mécène de leur conservation et de leur mise en valeur.	22, rue de Douai 75009 Paris 01 48 74 49 82 contact@sauvegardeartfrancais.fr <a href="http://leplusgrandmuseedefrance.com/">http://leplusgrandmuseedefrance.com/</a>
<b>Fondation VMF (Vieilles Maisons Françaises)</b>	L'opération de mécénat participatif « Fous de Patrimoine » est une campagne de levée de fonds participative et innovante. Chacun peut participer et suivre en direct la collecte sur la plateforme internet de mécénat participatif <a href="http://fr.ulule.com/vmf">http://fr.ulule.com/vmf</a>	Fondation VMF 93, rue de l'Université 75007 Paris 01 40 62 61 71 <a href="http://www.fondationvmf.org">www.fondationvmf.org</a>
De nombreux autres sites de financement participatif existent sur internet auprès desquels vous pouvez lancer une souscription. Citons : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les plateformes spécialisées : <a href="https://www.culture-time.com">https://www.culture-time.com</a> ; <a href="https://dartagnans.fr">https://dartagnans.fr</a> ;</li> <li>- les plateformes généralistes : <a href="http://www.mymajorcompany.com">www.mymajorcompany.com</a> ; <a href="http://fr.ulule.com">http://fr.ulule.com</a> ; <a href="http://www.kisskissbankbank.com">www.kisskissbankbank.com</a></li> </ul>		
<b>Fondation Langlois</b>	Cette fondation, fondée en 1974, a pour but, entre autres, d'encourager et favoriser par des subventions la sauvegarde et la préservation du patrimoine architectural dans l'ouest de la France.	30, boulevard de Lhotellier 35800 Dinard 02 99 46 57 21
<b>Fondation du Crédit agricole – Pays de France</b>	Son soutien vise à pérenniser et valoriser le patrimoine architectural, culturel et naturel des régions françaises, avec un but précis : le maintien ou le développement d'une activité économique, culturelle ou sociale au niveau local.	<a href="http://www.ca.fondationpaysdefrance.org">www.ca.fondationpaysdefrance.org</a>
<b>Fondation du Crédit mutuel Créavenir</b>	L'association favorise la réalisation de projets tournés vers l'emploi, la jeunesse, le lien social. Elle examine tout projet économique, culturel, sportif qui contribue au développement local sur ce territoire.	<a href="http://creavenir.org/">http://creavenir.org/</a>
<b>Pèlerin magazine</b>	Le concours « Un patrimoine pour demain » concerne le patrimoine religieux (restauration, création)	<a href="http://www.pelerin.com/Un-patrimoine-pour-demain">www.pelerin.com/Un-patrimoine-pour-demain</a>
<b>ARC-Nucléart</b>	Le concours « Sauvez le patrimoine de votre commune »	ARC-Nucléart CEA - Grenoble

concerne la restauration des biens culturels majoritairement en bois appartenant aux communes, hors objets classés MH ou des collections des « Musées de France ».

17 rue des Martyrs  
38054 Grenoble cedex 9  
04 38 78 35 52  
[www.arc-nuclear.fr](http://www.arc-nuclear.fr)

**En savoir plus :**

<b>Mission mécénat du Ministère de la culture</b>	Guides, formulaires, documentation sur le mécénat, mis en ligne	<a href="http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Mecenat">http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Mecenat</a> (
<b>Guide des mécènes</b>	Répertoire de mécènes potentiels	<a href="http://www.admical.org/">http://www.admical.org/</a>